



Solde de tout compte dois je signer quelque chose

Par **pathom**, le **04/09/2014** à **05:21**

bonjour

je me pose la question suivante, suite à licenciement pour cause réelle et sérieuse de la part de mon employeur alors que je suis en arrêt maladie ...

mon employeur m'a envoyé aujourd'hui les documents suivants:

certificat de travail

un chèque

fiche de paie de aout

document portabilité mutuelle et prévoyance

mais je ne dois pas avoir un document "solde de tout compte que je dois signer et renvoyer à l'employeur?

Par **moisse**, le **04/09/2014** à **09:08**

Bonjour,

Ce document n'est pas indispensable, et sa signature par le salarié non obligatoire.

Seul l'employeur a intérêt à faire émarger ce document, car en cas de désaccord ultérieur, il renvoi sur le salarié la charge de la preuve.

Par **pathom**, le **04/09/2014** à **09:21**

merci mais "il renvoie sur le salarié la charge de la preuve" c'est à dire ... par ex: dans mon solde de tout compte il manque des cp...

Par **moisse**, le **04/09/2014** à **09:50**

Si vous signez le solde de tout compte, il vaut accord pour les items qui y figurent et vous devez donc apporter les preuves du contraire en cas de contestation ultérieure.

Si vous ne signez pas ce document et que vous contestez des mentions, vos affirmations seront vraies jusqu'à la preuve contraire qui incombe à l'employeur.

Je ne vois pas comment vous affirmez qu'il manque des CP sur votre solde de tout compte qui n'existe pas selon vos premiers propos.

Par **pathom**, le **04/09/2014** à **09:57**

merci, si il manque des congés payés car je n'en ai pris aucun durant l'année 2012-2013 et de plus il m'a mis des rtt en cp.

Par **Lag0**, le **04/09/2014** à **13:32**

Bonjour,

Même interrogation que moisse, vous dites d'une part ne pas avoir eu de solde de tout compte et ensuite que ce solde de tout compte ne serait pas exact.

Difficile de comprendre, vous l'avez ou vous ne l'avez pas ce document ?

Par **pathom**, le **04/09/2014** à **14:07**

bin j'ai pas de document ou est écrit solde de tout compte, mais ma feuille de paie ou je vois qu'il manque des congés payés, quand je parle de "solde de tout compte" je m'imagine un document mais je ne l'ai pas.